

## **Ciel Paye**

**Paramétrer sa DSN CI-BTP  
2022 avec les nouvelles  
informations attendues**

## **Table des matières**

<b>1.0</b>	<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>2.0</b>	<b>Les contrôles à effectuer</b>	<b>4</b>
<b>3.0</b>	<b>Etablissements</b>	<b>5</b>
<b>4.0</b>	<b>Salariés</b>	<b>7</b>
<b>5.0</b>	<b>L'ancienneté des salariés</b>	<b>9</b>

## 1.0 Introduction

**À compter de 2022, les caisses du réseau CIBTP seront destinataires des flux de données DSN** qui les concernent. En d'autres termes, les caisses recevront dorénavant une partie des données saisies dans les DSN transmises par les entreprises du BTP et les utiliseront pour calculer les cotisations congés dues par leurs adhérents ainsi que les droits à congés acquis par leurs salariés.

Les déclarations de salaires (ou DUCS CIBTP), les DNA (ou DADSU CIBTP), les périodes d'interruption d'activité et les débauches disparaîtront au profit de la DSN. Seules quelques déclarations (les **demandes de congés** et les **déclarations d'arrêts intempéries** essentiellement) continueront à passer par les circuits actuels.

Afin que la partie CI-BTP de votre DSN mensuelle soit correctement alimentée, il est nécessaire de vérifier/paramétrer différents points dans Ciel paye. Les principales informations se trouvent dans :

- Bases - Caisses
- Bases – Etablissements
- Bases – Salariés

## 2.0 Les contrôles à effectuer

Dans un premier temps, il est nécessaire de vérifier deux points essentiels :

### A. Option dans les paramètres sociétés.

Afin que l'entreprise soit bien identifiée comme entreprise du BTP, il faut que l'option « Entreprise du BTP » soit cochée.

Pour s'en assurer et au besoin la cocher, il faut aller dans **Dossier – Paramètres – Identification**.

The screenshot shows the 'Paramètres Société' window with the 'Identification' tab selected. The form contains the following fields and values:

Raison sociale	Société Exemple SA	Type	Personne morale
Forme juridique	S.A.	NACE	2680Z
N° URSSAF	020397890036G	SIRET	73282932000017
Activité	Editeur de logiciels		
Code URSSAF	U75	Réf. URSSAF	93510 MONTREUIL
Agrément ANSP		<input checked="" type="checkbox"/>	Assujettie à la taxe sur les salaires
N° étude notariale		<input checked="" type="checkbox"/>	Entreprise du BTP
		<input type="checkbox"/>	Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi

### B. Caisse typée organisme CI-BTP

Il faut contrôler qu'au moins une caisse est typée en organisme Ci-BTP.

Pour vérifier et au besoin, ajouter une caisse, aller dans le menu **Bases – Caisse – Créer ou Modifier – Onglet DUCS**

The screenshot shows the 'Caisse : BTP - BTP' window with the 'DUCS' tab selected. The form contains the following fields and values:

Organisme	CI-BTP	Périodicité	12 mois sans récapitulatif
Paiement	Téléversement	Caisse regroupement	

Two callouts with blue boxes and arrows point to the 'Organisme' and 'Paiement' dropdown menus, respectively.

- Sélectionner dans la liste déroulante l'organisme **CI-BTP**
- Sélectionner le mode de paiement dans la liste déroulante

## 3.0 Etablissements

Une partie dans la fiche établissement doit être contrôlée afin que les informations soient correctement alimentées dans la DSN mensuelle :

Se positionner dans le menu **Bases – Etablissements** puis menu **Edition – Modifier**

- Onglet **Organismes** – Affichage **CI-BTP**

Indiquer ou vérifier(\*) ici votre caisse typée CI-BTP (Cf. Point 2.B de ce document)

Sélectionner dans la liste déroulante votre caisse de congés payés

Renseigner le numéro d'adhésion à la caisse

(\*) Si dans votre version précédente, vous avez une seule caisse typée Ci-BTP, elle sera reprise par défaut dans cette zone lors de la mise à jour. Si vous en avez plusieurs, il faudra sélectionner celle à rattacher.

L'information indiquée dans la zone « Caisse de congés payés » permettra d'alimenter en DSN la rubrique S21.G00.82.005 correspondant à la référence réglementaire ou contractuelle comme demandé par le cahier technique 2022 de la DSN.

S21.G00.82 - Cotisation établissement						
Valeur	Code	Libellé	Début	Fin	Réf. réglementaire ou con...	
3262.00	091	Potentielle nouvelle cotisation établis...	01/12/2021	31/12/2021	07	

07 correspondant ici à la caisse de congés payés CI-BTP Caisse du Grand Est

L'information indiquée dans la zone « Caisse de congés payés » et « numéro d'adhésion à la caisse » permettront d'alimenter en DSN la rubrique S21.G00.40.022 correspondant au code caisse professionnelle de congés payés comme demandé par le cahier technique 2022 de la DSN.

Exemple :

Dans Ciel Paye, nous avons renseigné les éléments suivants :

CI-BTP	
Caisse CI-BTP	<input type="text" value="btp"/>
Caisse de congés payés	CI BTP Caisse du Grand Est
N° d'adhésion à la caisse	8902738

Dans Ciel Déclarations Sociales, nous aurons :

S21.G00.40.019 - Identifiant du lieu d...	<input type="text" value="73282932000017"/>
S21.G00.40.020 - Code régime de bas...	<input type="text" value="200"/> Régime général (CNAV)
S21.G00.40.021 - Motif de recours	<input type="text"/>
S21.G00.40.022 - Code caisse professi...	<input type="text" value="078902738"/>
S21.G00.40.023 - Taux de déduction f...	<input type="text"/>

07 (Correspondant la caisse du Grand Est dans la table) + le numéro d'adhésion, soit 078902738

## 4.0 Salariés

Certains éléments de la fiche salarié doivent être renseignés pour remonter correctement dans la DSN.

### A. La convention collective

La convention collective (et l'IDCC qui lui est rattaché) doit être renseignée dans **Bases – Salariés – Onglet Salaires – Convention Collective**.

Etat civil Affectation Salaires Congés Banque Variables Déclarations PAS

Convention collective 3018 Bureaux d'études techniques

Pour vérifier l'IDCC et au besoin, le corriger, aller dans **Bases – Conventions Collectives – Modifier**

Convention Collective

Données nécessaires pour les déclarations

Code 3018 IDCC 1486

[Cliquez ici pour trouver le code IDCC de la convention collective](#)

Le code IDCC correspondant à la convention collective indiquée dans la fiche salarié alimentera en DSN la rubrique S21.G00.40.017 correspondant au code convention collective comme demandé par le cahier technique 2022 de la DSN.

S21.G00.40.014 - Modalité d'exercice ...	10	Temps plein
S21.G00.40.016 - Complément de bas...	99	Non applicable
S21.G00.40.017 - Code convention col...	1486	Convention collective nationale applicable a
S21.G00.40.018 - Code régime de bas...	200	Régime général (CNAM)
S21.G00.40.019 - Identifiant du lieu d...	73282932000017	

### B. Le code de classification

Il correspond au positionnement dans la convention collective. Dans Ciel Paye, il s'agit du champs **Qualif BTP** présent dans la fiche salarié

### Menu Bases – Salariés – Onglet Affectation – Qualification et classification

Qualification et classification

Qualification Peintre

Classification

Position Niveau

Echelon 5 Coefficient 200

Qualif BTP Ouvrier I Statut Ouvriers

Aide OK Annuler

Code classification - qualification

- F : Technicien ou Agent de maîtrise niv.F [MARTINIQUE/GUYANE]
- G : Technicien ou Agent de maîtrise niv.G [MARTINIQUE/GUYANE]
- H : Technicien ou Agent de maîtrise niv.H [MARTINIQUE/GUYANE]
- IAC : Ingénieur assimilé cadre [METROPOLE/MARTINIQUE/GUADELOUPE/GU...
- ING : Ingénieur [METROPOLE/MARTINIQUE/GUADELOUPE/GUYANE]
- MCE1 : Maître Chef Equipe niv. I/ pos. 1 [GUYANE]
- MCE2 : Maître Chef Equipe niv. I/ pos. 2 [GUYANE]
- MO : Maître Ouvrier [GUADELOUPE] niv. I/ position unique [GUYANE]
- MO1 : Maître Ouvrier niv. I/ pos. 1 coef.250 [METROPOLE] pos.1 coef.173 [...
- MO2 : Maître Ouvrier niv. I/ pos. 2 coef.270 [METROPOLE] pos.2 coef.187 &
- MOP : Maître Ouvrier polyvalent [MARTINIQUE]
- OC : Ouvrier Compagnon niv. III pos. unique [GUYANE]
- OE1 : Ouvrier Execution niv. 1 pos. 1 [METROPOLE/GUADELOUPE/GUYANE]**
- OE2 : Ouvrier Execution niv. 1 pos. 2 [METROPOLE/GUADELOUPE/GUYANE]
- OHQ : Ouvrier haute qualifié [MARTINIQUE]
- OM : Ouvrier manoeuvre [MARTINIQUE]

OK Annuler

Cette information sera reprise en DSN dans la rubrique S21.G00.40.041 conformément à ce qui est demandé par le cahier technique 2022.

S21.G00.40.036 - Code emplois multipl...	01	Emploi unique
S21.G00.40.037 - Code employeurs m...	01	Employeur unique
S21.G00.40.039 - Code régime de bas...	200	Régime général (CNAM)
S21.G00.40.040 - Code risque acciden...	452BD	Travaux de gros-oeuvre et organisation de
S21.G00.40.041 - Positionnement dan...	OE1	
S21.G00.40.042 - Code statut catégor...		

Point d'attention : Si l'option « Entreprise du BTP » n'est pas cochée dans Dossier – Paramètres – Identification, dans ce champs apparaîtra une concaténation entre les champs Echelon et Coefficient de la fiche salarié en lieu et place de la valeur renseignée dans le champs « Qualif. BTP »

### C. Le code métier BTP

Le code métier BTP se renseigne dans **Bases – Salariés – Onglet Affectation – Code Emploi et Code métier BTP.**

Code emploi et code métier BTP

Code PCS ESE 543E  
[Cliquez ici pour obtenir la liste des codes PCS ESE](#)

Complément PCS 1327

Code métier BTP A0135

Aide OK Annuler

Cette information sera reprise en DSN dans la rubrique S21.G00.40.005 conformément à ce qui est demandé par le cahier technique 2022.

S21.G00.40 - Contrat (contrat de travail, convention, mandat)		
S21.G00.40.001 - Date de début du c...	01/01/2004	
S21.G00.40.002 - Statut du salarié (co...	06	Employé administratif d'entreprise, de comr
S21.G00.40.003 - Code statut catégor...	04	Non cadre
S21.G00.40.004 - Code profession et ...	543c	Employés non qualifiés des services comptal
S21.G00.40.005 - Code complément P...	A0135	[BATIMENT] Peintre décorateur

Point d'attention : Pour que le code métier remonte bien, l'option « Entreprise du BTP » doit être cochée dans les paramètres sociétés.  
Si l'option n'est pas cochée, ce n'est pas le code métier BTP qui remontera en DSN, mais le complément PCS de la fiche salarié.

## 5.0 L'ancienneté des salariés

2 types d'ancienneté sont attendus sur le **bloc 86 Ancienneté** :

- Ancienneté du salarié dans l'entreprise : Nombre d'années entières dans l'entreprise à la fin de la période de la situation déclarée
- Ancienneté dans la profession : Nombre d'exercices congés dans la profession à la fin de la période de la situation déclarée

Ces informations sont à renseigner manuellement directement dans votre DSN.

Pour vous aider, un mode opératoire est à votre disposition dans l'aide en ligne de Déclarations Sociales dont voici le lien : <https://sageds.online-help.sage.fr/aide-fonctionnelle/>

---

### AVERTISSEMENT

Le paramétrage de paie proposé a exclusivement pour vocation de vous aider dans la mise en place de votre dossier dans l'objectif d'établir vos bulletins de salaire. Des règles de paramétrages sont proposées par défaut sur la base des informations fournies par les Organismes de Protection Sociale (OPS) : URSSAF, Pôle emploi, Caisse de retraite...

Cependant il vous incombe de renseigner aussi vos propres spécificités. Pour vous accompagner nous vous invitons à contacter votre partenaire habituel ou notre assistance, ou de solliciter directement l'organisme concerné.

Ciel ne pourra en effet être tenu pour responsable d'éventuelles erreurs observées dans le paramétrage de Paie et dans les bulletins de salaire qui sont édités.

Dans l'hypothèse où le destinataire du bulletin de salaire subi un préjudice financier ou autre du fait d'erreurs constatées dans le paramétrage de paie et/ou dans les bulletins de salaire, la responsabilité de Sage ne pourra en aucun cas être engagée, conformément aux Conditions générales d'Utilisation des Progiciels Ciel.

---